

DOSSIER D'INSCRIPTION

FORMATION « MAITRE(SSE) DE MAISON »

Lieu de Formation – POITIERS (86)*

Mois	Date	Nombre de jours
Septembre 2024	30	1 jour
Octobre 204	1. 2. 3. 4	4 jours
Novembre 2024	18. 19. 20. 21. 22	5 jours
Décembre 2024	9. 10. 11. 12. 13	5 jours
Janvier 2025	20. 21. 22. 23. 24	5 jours
Février 2025	17. 18. 19. 20. 21	5 jours
Mars 2025	17. 18. 19. 20. 21	5 jours
Avril 2025	7. 8. 9. 10. 11	5 jours
Nombre de jours de formation :		35 jours = 245 h

* sous réserve du nombre de candidats suffisant ou de places disponibles

Renseignements concernant le candidat à la formation :

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse mail :

Adresse :

.....

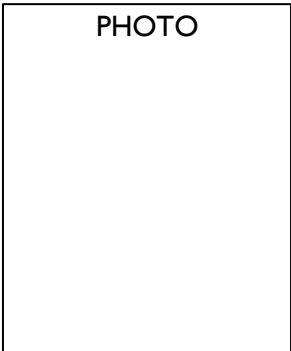
Téléphone :

Fonction actuelle :

Depuis quelle date :

Type de contrat :

CDI CDD Contrat Professionnel Autres



Financement de la formation :

CPF Montant du CPF :

Employeur Établissement : Privé Public

Nom et adresse de votre établissement employeur :

.....

Téléphone :

Adresse mail :

N° siret :

Code NAF :

Nom et prénom du référent au sein de votre structure :

.....

.....

Téléphone :

.....

Adresse mail :

Fait à : le

Signature du Salarié

Cachet et signature du responsable de
l'établissement,

Joindre au dossier de candidature :

- 2 photos d'identité dont une collée sur la première page du dossier d'inscription (au verso desquelles vous aurez noté votre nom)
- La photocopie de la carte d'identité ou du passeport
- La photocopie des diplômes ou certificats en cas de demande de dispense
- Un extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3) de moins de 3 mois.

**Demande de dispense* :**

- Pour les professionnels attestant du sauveteur secouriste du travail (SST) datant de moins de 2 ans (14 heures de dispense)
- Pour les professionnels attestant de l'HACCP (14 heures de dispense)
- Pour les professionnels attestant de l'EPI (Équipier de Première Intervention) (7 heures de dispense)

*** joindre impérativement la copie de votre certificat/diplôme AVANT l'entrée en formation.
Toute demande faite après l'entrée en formation ne sera pas prise en compte.**

TABLEAU DES VALIDATIONS PARTIELLES

	Blocs de compétences du Titre Maître de maison en secteur social et médico-Social		
	Bloc 1 Adapter le cadre de vie et réaliser les actes de la vie courante dans une démarche sécurisée et éco-responsable 77 heures	Bloc 2 Accompagner les personnes dans les actes de la vie courante 84 heures	Bloc 3 Participer à l'équipe pluri-professionnelle 49 heures
Passerelles avec les qualifications SN et MM			
Qualification professionnelle de Surveillant.e de Nuit Qualifié.e (Obtenue après le 01-01-15) ou CQP Surveillant.e de Nuit		X	X
Qualification professionnelle de Maître.sse demaison (Obtenue avant le 01-01-15)	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP		
Qualification professionnelle de Maître.sse demaison (Obtenue entre 2015 et 2019)	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	X	X
Passerelles avec d'autres certifications professionnelles de niveau 3			
DEAES - Diplôme d'état Accompagnant éducatif et social (JO du 31/08/21)	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	X	X
Titre SVN – Surveillant Visiteur de Nuit		X	X
Titre ADVD - Assistant de vie dépendance	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	X	
Titre professionnel ADVF - Assistant de Vie aux Familles	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	X	
Titre professionnel ASMS - Agent de servicemédico-social	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP		
CAP ATMFC - Assistant(e) technique en milieux familial et collectif	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP		
Mention complémentaire Aide à Domicile	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	X	

CAPA - Services aux personnes et vente en espace rural	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP		
---	---	--	--

Passerelles avec des certifications professionnelles de niveau 4			
DEAS – Diplôme d’Etat Aide-Soignant			X
DEAP – Diplôme d’Etat Auxiliaire de Puériculture			X
DETISF - Diplôme d’Etat Technicien de l’intervention sociale et familiale	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	X	X
DEME – Diplôme d’Etat de Moniteur Educateur		X	X
Bac pro ASPP - Accompagnement, soins et services à la personne		X	X
Bac pro SAPAT – Services aux personnes et aux territoires		X	X

Dossier papier à retourner avant le 15 janvier 2024 pour financement PRO A / le 21 juin 2024

IRTS Poitou-Charentes – Secrétariat MM/SN – 1, rue Guynemer - BP 215 – 86005 Poitiers Cedex
 Responsable de formation : Dominique SYLVESTRE-BARON
 Référentes de parcours / Guylaine LE NAIN – Cathy CHAMBON
 Secrétariat : Isabelle PISSARD
mm@irts-pc.eu Tél : 05 49 37 60 05

